

PLU de Saint-Martin-de-Crau : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 9 octobre 2024

Le document d'urbanisme en vigueur à Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 22 février 2024. Il délimite 90 zones, dont 40 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 9 octobre 2024.

- Le PLU de Saint-Martin-de-Crau s'applique dans sa version du 22 février 2024 ; nous publions 51 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 90 zones : 40 urbaines (U), 6 à urbaniser (AU), 20 agricoles (A) et 24 naturelles (N).
- Sur les 126 communes des Bouches-du-Rhône dont nous publions le document, Saint-Martin-de-Crau occupe le rang 32 par le nombre de zones délimitées : 38 zones de plus que la médiane du département (52 zones).
- 730 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Saint-Martin-de-Crau depuis 2013, pour 1 477 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	90 zones
Zones urbaines (U)	40 zones
Zones à urbaniser (AU)	6 zones
Zones agricoles (A)	20 zones
Zones naturelles (N)	24 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	SAINT-MARTIN-DE-CRAU
Version du	22 février 2024
Partition GPU	DU_13097
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/PU_13097/ebc2e34d5780e47125887f160ac9ea8c/13097_reglement_20240222.pdf
Règles extraites	51 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Saint-Martin-de-Crau

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle non reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	13 juin 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° IOME2322937C du 29.04.2024. Le critère météorologique n'est pas satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour inférieure à 10 ans, le territoire communal n'a pas subi une succession anormale d'épisodes de sécheresse et de réhydratation des sols significatifs et la situation hydrométéorologique des communes limitrophes n'est pas anormale.
L'arrêté sur Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/journal/JO-REF-TEXT/000054245373

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLU-i, PSNV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Ejalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/125-bouches-du-rhone/saint-martin-de-crau-13097>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère officiel. Les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pour un terrain. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Saint-Martin-de-Crau : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques majeurs recensés

Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle

Dernier événement reconnu, commencé le

Péril de la dernière reconnaissance

Plans de prévention des risques naturels approuvés

Plans de prévention des risques technologiques approuvés

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Mouvement de terrain, Séisme, Feu de forêt, Nucléaire, Rupture de barrage, Transport de marchandises dangereuses
8 reconnaissances
1er octobre 2023

Sécheresse

0 plan

2 plans

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UAa, UB, UBa, UC, UD, UDa, UE, UEa, UEa1
1AUD, 2AU, 2AUa

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

13097

13310

CA d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette

Bouches-du-Rhône

Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

90 zones

90 zones

90 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Arles (18,9 km)

Istres (9,4 km)

Mouriès (10,9 km)

Aureille (11,7 km)

Miramas (12,0 km)

Maussane-les-Alpilles (12,3 km)

Paradou (13,4 km)

Grans (14,1 km)

Salon-de-Provence (15,0 km)

Eyguières (15,6 km)

Les Baux-de-Provence (16,6 km)

Cornillon-Confoux (17,0 km)

Fos-sur-Mer (17,2 km)

Saint-Chamas (17,9 km)

298 zones

174 zones

54 zones

34 zones

141 zones

41 zones

39 zones

51 zones

257 zones

48 zones

31 zones

46 zones

71 zones

67 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/saint-martin-de-crau-13097>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Saint-Martin-de-Crau : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Fontvieille (18,3 km)	85 zones
Eygalières (18,7 km)	69 zones
Saint-Rémy-de-Provence (19,4 km)	93 zones
Saint-Mitre-les-Remparts (20,5 km)	43 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/13-bouches-du-rhone/saint-martin-de-crau-13097>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.